



Demande de renseignement bien immobilier

Par **alchaco**, le **16/08/2008** à **23:39**

bonjour, voila 9 ans que j'ai acheté une maison avec la mere de mes enfts , celle ci est a 50/100 sur le credit et la maison sauf que je paie tout depuis le debut et j'ai fais un apport perso , aujourd'hui je veux vendre qu'elles sont ses droits et demande merci

je ne voudrais pas lui donner la moitié du bien !

Par **Visiteur**, le **16/08/2008** à **23:55**

Bonsoir,
Si vous êtes mariés et sous le régime légal, les revenus constituent des biens communs.
Qu'ils soient épargnés ou servent à rembourser un prêt, c'est toujours la communauté qu'ils enrichissent.

Bien cordialement

Par **alchaco**, le **17/08/2008** à **10:10**

merci pour la reponse mais il n'y a ni mariage , ni concubinage ns vivons sous le meme toit avec une maison et le cerdit en commun merci

Par **Visiteur**, le **18/08/2008** à **00:02**

L'acte mentionne-t-il que l'apport a été fait par vous ?

Sinon, sur le papier, elle est bien propriétaire de 50% de la maison.

Vous pouvez éventuellement trouver un accord entre vous, sinon il faut réunir tous les preuves des dépenses honorées par vous et tenter le coup avec un avocat.

Bien cordialement